

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE407

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 45, après le mot:

"décret",

insérer les mots:

"en Conseil d'Etat".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.